





Monsieur le président du Grand Conseil,

Madame la Conseillère d'État,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Chers étudiantes et étudiants, chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Allocution de

Dan Sperber Discours de réponse au nom des récipiendaires

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021 Neuchâtel L'Université de Neuchâtel confère aujourd'hui un doctorat honoris causa à mes éminents collègues, les professeurs Malgosia Fitzmaurice, Jean-François Nierengarten et Luc Weber, et à moi-même. Il m'incombe d'exprimer notre reconnaissance en notre nom à tous. C'est une tâche aisée. Le titre de docteur honoris causa est conféré sans acte de candidature ni défense préalable. Il ne donne aucun droit et n'engage à rien d'autre qu'à rester fidèle à soi-même. Quand, en outre, ce titre nous est conféré par l'université belle et exemplaire qu'est la vôtre à l'occasion du Dies Academicus, jour à la fois de célébration et de réflexion, c'est un bonheur de pouvoir vous en remercier et nous le faisons de tout cœur!

En acceptant d'être celui de nous quatre qui exprimerait notre gratitude, je n'avais pas immédiatement compris qu'il s'agirait dans le même souffle, mais cette fois-ci en mon nom propre, de contribuer à la réflexion sur le thème du jour, « echanger ». Ces deux années de pandémie ont éprouvé le monde académique comme tous les secteurs





d'activité de nos sociétés. Pour nous, elles ont avant tout mis en évidence, et rapidement accru, le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans notre travail et dans nos échanges, ouvrant ainsi tant de possibilités, présentant tant de défis, soulevant tant de questions. Je voudrais simplement, dans ces quelques minutes, suggérer que, au-delà du monde académique, c'est le devenir de la vie intellectuelle, littéraire, artistique et de toutes les formes d'échange dans nos sociétés qui sont à repenser.

Vous me pardonnerez d'introduire ces quelques réflexions par une évocation personnelle. C'est la deuxième fois qu'une institution suisse me confère un titre de valeur. La première fois, c'était en 1942, année de ma naissance. Cette année-là, le gouvernement français de Vichy entreprit de rassembler les juifs présents dans la zone sud du pays et de les livrer à l'occupant nazi. Mes parents, qui, deux ans plus tôt, avaient fui la zone nord occupée pour se réfugier près de Nice, durent s'enfuir à nouveau, avec le petit garçon qui venait de naître, et passer clandestinement la frontière pour se réfugier en Suisse, où nous avons vécu jusqu'à la fin de la guerre. Sans le titre ou, plus exactement, sans le statut de réfugiés qui nous avait été alors accordé – et qui ne l'a pas été à tous –, aurions-nous survécu ? Ma reconnaissance envers ceux qui nous ont accueillis est immense.

Si j'évoque ce passé, c'est parce qu'il peut un tant soit peu nous aider à réfléchir sur ce qui change et ce qui ne change pas dans l'échange d'informations et d'idées entre les humains. Mon père, l'écrivain de langue allemande Manès Sperber, fut d'abord interné dans le camp de réfugiés de Gierenbad, près de Zurich, dans des conditions matérielles et morales très dures. Les échanges avec le monde y étaient réduits à presque rien. Dans ses mémoires, mon père raconte : « Il nous était interdit d'écrire des lettres... Nous étions retranchés du monde extérieur, sans appareil de radio et n'ayant pour toute information que la lecture d'un quotidien ». Il évoque aussi « un décret interdisant toute publication aux écrivains étrangers et surtout aux émigrés ». Peu à peu, cependant, les conditions des réfugiés s'améliorèrent. Pour mon père, la vie familiale, les échanges intellectuels et amicaux redevinrent possibles. À nouveau accessible, l'information était néanmoins limitée. Et il fallut attendre la fin de la guerre pour appréhender l'indicible horreur de ce qui était advenu.





Comme ce temps est loin de nous! Pourtant, dans le monde actuel, nombreux sont ceux dont la liberté de s'informer et de communiquer est entravée, tantôt de façon insidieuse, tantôt de façon violente.

Je voudrais évoquer ici le cas de l'écrivain kurde Behrouz Boochani. En 2013, fuyant l'Iran, il tente de se réfugier en Australie. Mais ce pays vient alors d'adopter une politique impitoyable de refoulement et de détention des réfugiés sur l'île de Manus. Boochani s'y retrouve prisonnier. Il y passera cinq ans. Il parvient cependant à se procurer clandestinement un téléphone portable et ainsi à informer la presse internationale et des ONG défendant les droits de l'homme de ce qui se passe à Manus et que le gouvernement australien voudrait cacher. Un message WhatsApp après l'autre, il transmet un extraordinaire livre de témoignage, *No Friend But the Mountains: Writing from Manus Prison* (que je vous recommande si vous ne l'avez pas lu).

Le cas de Boochani illustre comment l'Internet peut permettre aussi de résister, de s'informer et de se faire entendre. Plus Boochani se fait entendre, moins il est possible de le faire taire.

Dans le réseau désormais planétaire, l'information – mais aussi la désinformation –, l'écriture littéraire et scientifique, les images, les vidéos, la musique tendent à se propager d'elles-mêmes. Pour empêcher qu'il en aille ainsi, il faut, comme le fait la Corée du Nord, priver une population entière de l'accès à l'Internet. Dans la plupart des pays désormais, l'enjeu principal est moins cet accès que la liberté de s'informer et de communiquer à l'intérieur même du réseau. Une liberté entravée par des interventions plus ou moins ouvertes, qui visent à infléchir les effets du réseau et à en exploiter les ressources. De telles manipulations peuvent susciter de nouvelles formes de résistance à l'intérieur même de ce réseau.

On aimerait pouvoir penser que le monde universitaire n'est responsable d'aucune de ces manipulations et qu'il reste au-delà de leur portée. Hélas, comme nous le savons, ce n'est pas vraiment le cas. Je ne parlerai pas des tentatives, émanant d'États et d'organisations politiques, idéologiques ou économiques, qui visent à contrôler la façon dont leurs actions et leurs idées sont étudiées et représentées dans nos recherches et





dans notre enseignement. La plupart des universitaires voient ces tentatives comme des menaces auxquelles il est impérieux de résister.

Si l'accès à l'Internet reste très inégal, aucune technologie ne s'est répandue aussi rapidement dans le monde. Tel est aussi le cas dans le monde académique. Nous souhaitons tous, bien sûr, que tous les universitaires, tous les étudiants y aient un accès sans entrave, tant cet accès contribue à l'accomplissement de nos objectifs. Cependant, non seulement des entraves existent, mais elles sont en partie de notre fait.

Je ne prendrai ici qu'un exemple parmi d'autres, celui de l'accès aux publications. La situation est bien connue. Les éditeurs des revues universitaires et scientifiques ne rémunèrent ni les auteurs des articles, ni l'évaluation des articles par des pairs, faisant valoir que ceux-ci sont déjà rémunérés par leurs universités. Puis ces éditeurs imposent aux mêmes universités des abonnements dont le prix est d'autant plus exorbitant que seule la version électronique de ces revues est utilisée. Peu d'universités dans le monde ont la possibilité de souscrire à tous les abonnements qui seraient nécessaires pour que leurs chercheurs et leurs étudiants aient accès à toutes les publications dont ils ont besoin. Reste le recours à des VPN et à des sites interdits comme Science Hub et Library Genesis. Je ne suis pas le seul dans cette salle, je suppose, à utiliser ces sites à l'occasion.

On peut s'indigner de cette exploitation démesurée de notre travail par des éditeurs dont la contribution à la valeur de nos publications est marginale et ne justifie en rien le prix qu'ils en demandent. Comprenons bien cependant que nous sommes non seulement des victimes relatives, mais aussi des complices de ces pratiques, dont les victimes principales sont les étudiants et les chercheurs d'autres pays qui n'ont, ni personnellement, ni à travers leurs institutions, les moyens d'accéder à ces publications, légalement ou illégalement.

En soumettant en connaissance de cause des travaux à ces revues, en acceptant d'en évaluer des articles, en encourageant nos doctorants à faire de même, nous sommes complices de ces pratiques. Pourquoi ? Parce que, quand nous évaluons les candidats à un poste universitaire, nous valorisons plus que tout leurs publications dans ces mêmes revues. Ce faisant, nous assurons à leurs éditeurs une rente injustifiée et - ce qui est bien





plus grave - nous privons les chercheurs et les étudiants d'universités moins bien dotées que les nôtres des bienfaits de l'Internet, dont nous reconnaissons pourtant qu'ils sont désormais indispensables. Nous contribuons à perpétuer leur statut défavorisé.

Au-delà du cocon universitaire, il y a de par le monde des écrivains, des intellectuels, des artistes et tout simplement des gens curieux et cultivés qui ont besoin - ou peut-être seulement une envie légitime - d'avoir accès à cette bibliothèque universelle en ligne, et nous contribuons à les en priver, eux aussi.

L'Internet aura réduit non seulement les distances géographiques entre les universités, mais aussi, notamment, les distances hiérarchiques, en particulier les rapports de clientèle à l'intérieur des universités ou encore les écarts conceptuels entre les disciplines. Le relatif isolement du monde académique dans la société, qui a sans doute eu des avantages, est lui aussi remis en question.

Pour mieux réfléchir à ce qui change et ce qui s'échange en cette nouvelle ère de la communication, il faut bien voir que nous pouvons moins que jamais fonctionner en vase clos. Les réseaux de la communication académique sont désormais sans solution de continuité avec les réseaux de la communication intellectuelle, culturelle et sociale. Et le champ de nos responsabilités s'élargit d'autant.